

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021



© SABV - 2021



Le Président
Philippe BARRY

« Le changement climatique avec ses conséquences sur les milieux naturels et particulièrement sur les milieux aquatiques, constitue une urgence et une préoccupation majeure pour l'avenir de l'humanité. C'est en partant de ce constat que les programmes des futurs contrats territoriaux des milieux aquatiques (CTMA) seront construits.

Malgré une année 2021 encore perturbée par la COVID 19, le SABV a pu mener une concertation avec tous ses partenaires afin de construire des programmes d'actions sur mesure, pour son territoire. Les dernières tranches de travaux des différents CTMA sont en cours d'achèvement.

Je vous invite à lire ce rapport qui relate la synthèse de l'animation portée par le SABV en 2021, bonne découverte."

VUE D'ENSEMBLE

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

2 195

SURFACE DU BASSIN
VERSANT (en km²)

3 300

LINÉAIRE DE COURS
D'EAU SOUS
COMPÉTENCE (en km)

2 254

LINÉAIRE DE COURS
D'EAU SOUS
INTERVENTION (en km)

200

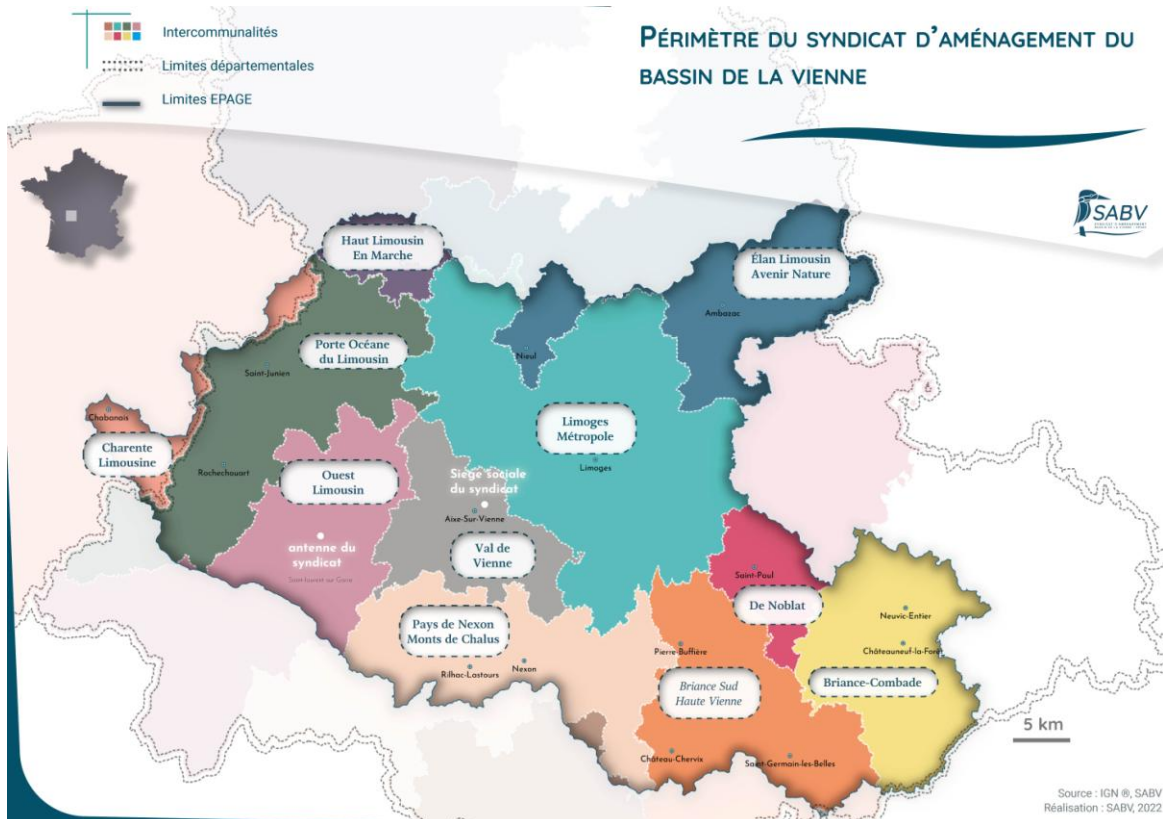
SUPERFICIE DES
ZONES HUMIDES
(en km²)

314 330

POPULATION
STATUTAIRE

PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU
BASSIN DE LA VIENNE

11
EPCI



GOVERNANCE

35

ÉLUS MEMBRES DU
COMITÉ SYNDICAL

11

MEMBRES DU
BUREAU

SERVICES

5

TITULAIRES

3

CONTRACTUELS
DROIT PUBLIC

LE BUREAU

Le Président : Philippe BARRY
1er Vice-président : Pascal CLUZEAU
2^{ème} VP : Emilie RABETEAU
3^{ème} VP : Loïc GAYOT
4^{ème} VP : Jean-Michel BERTRAND

Membres du bureau :

Yves LEGOUFFE
Jean-Luc CELERIER
Benoît SAVY
Philippe DUTHEIL
Michel TROUILLARD
Richard SIMONNEAU



DIRECTION

1 ETP



SERVICE ADMINISTRATIF

1 ETP



SERVICE TECHNIQUE

5 ETP



SERVICE ANIMATION

1 ETP

COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU



5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

- organisation de campagnes de mesures sur la ressource en eau et les milieux aquatiques
- organisation de l'animation et de la coordination des actions

COMPÉTENCE EXERCÉE À LA CARTE :

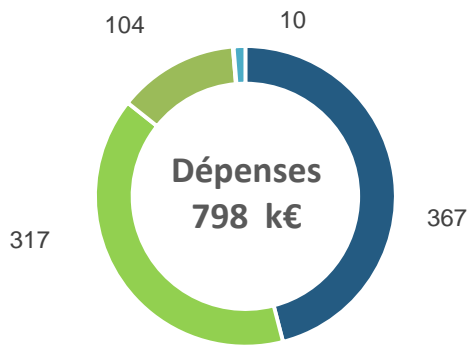
- aménagement et entretien d'ouvrages destinés à la pratique d'activités touristiques et sportives : canoë-kayak

OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE

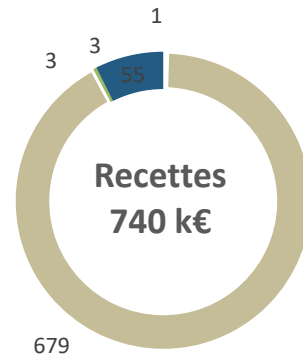


| PRINCIPAUX PROGRAMMES | NOMBRE DE PARTENAIRES | DATES | MONTANT | ÉTAT DE RÉALISATION GLOBAL |
|--|--|-----------|----------|----------------------------|
| CTMA « Vienne Médiane et ses affluents » | En cours de reprogrammation CTMA 2023 - 2028 | | | |
| CTMA « bassin de la Briance » | | | | |
| CTMA « Sources en action » | 25 | 2017-2021 | 12,3 M € | 63 % / 7,75 M € |

FONCTIONNEMENT

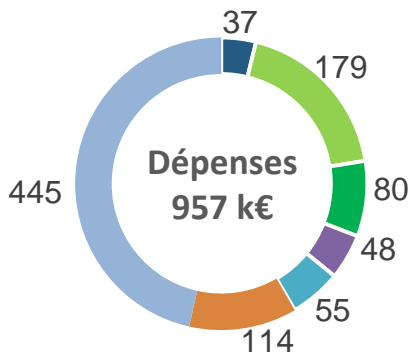


- 012- charges de personnel et frais assimilés
- 011- charges à caractère général
- 042- opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65- autres charges de gestion courante
- 66- charges financières
- 67- charges exceptionnelles

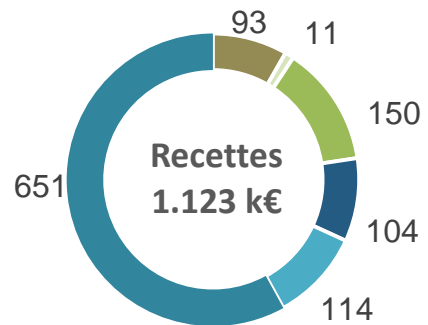


- 75-Autres produits
- 70-Produits, services
- 74-Dotations et participations
- 77-produits exceptionnels
- 13-attenuations de charges
- 042-Opérations d'ordre

INVESTISSEMENT



- 16-Emprunts et dettes assimilées
- 20-Immobilisations corporelles
- 21-Immobilisations corporelles
- 13-Subventions d'investissement
- 040-Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 041-Opérations patrimoniales
- 45-Opérations pour compte de tiers



- 13-Subventions d'équipement
- 10-Dotations, fonds
- Excédents fonctionnement
- 040-Opérations d'ordre
- 041-Opérations patrimoniales
- 45-Comptes de tiers

BILAN

- 57 762 €

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

165 625 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

335 974 €

RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT

53 267 €

REPORT N-1 FONCTIONNEMENT

- 499 541 €

REPORT N-1 INVESTISSEMENT

- 4 651 €

REPORT EN FONCTIONNEMENT EXERCICE N+1

198 301 €

ENCOURS DE LA DETTE (4 Emprunts)

QUELQUES ACTIONS DE L'ANNÉE

Concertation : 3 journées de travail pour mettre en évidence les enjeux de la ressource en eau

JANVIER

Enlèvements d'embâcles pour anticiper le risque **inondation sur la Briance** à la suite des fortes crues du début du mois

Finalisation des **bilans de l'animation 2020**, Restauration du **bassin de slalom du Daumail** pour le canoë-kayak



FÉVRIER

MARS

Travaux de système d'abreuvement par pompe solaire et suivis des **travaux sur la ripisylve, relevés topographiques** sur différents sites



Visite de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sur la commune de Pressignac à la suite de la restauration de mares de l'AAP Biodiversité

MAI

Campagne de **suivis analytiques** sur 25 stations du CTMA Vienne Médiane et campagnes pêches électriques **Mise en conformité** de l'étang communal de la **Porcherie**

Inventaire des mares sur la commune de Saint-Auvent dans le cadre du projet **DADUM**
Restauration des ruisseaux affluents de la Gorre



JUIN

JUILLET

Poursuite des **travaux de restauration**, Prospections sur la Vienne



AOÛT

Animations :
Randonnez-vous en Haute-Vienne sur le site de l'étang de la Pouge (site Natura 2000), **fête Nature** à St-Genest-sur-Roselle

SEPTEMBRE

Travail sur la **charte graphique** de l'EPAGE et sur la refonte du **site internet**
Arrachage de lagarosiphon sur le plan d'eau de baignade de St-Germain-les-Belles en partenariat avec la FREDON et la commune

OCTOBRE



Remise des **Trophées de l'eau** pour les effacements des seuils de Limont et Pont de Gorre
Animation **DADUM** Oradour-sur-Vayres

NOVEMBRE

Chantiers de plantation de haies à Saint-Paul : 600 m de haies ont été plantés dans le cadre de l'AAP de la DRAAF NA « Plantons des haies »



DÉCEMBRE



QUELQUES ACTIONS DE L'ANNÉE

▶ LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

En septembre 2020, l'EPAGE a été retenu à un appel à initiatives de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour expérimenter la mise en place de Paiements pour Services Environnementaux (PSE).

Les PSE en agriculture rémunèrent les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes dont la société tire des bénéfices (préservation de la qualité de l'eau, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité...).



Le dossier de candidature, monté en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne, et porté par le Conseil Départemental de Haute-Vienne a été déposé le 31 mars 2021 puis retenu par le conseil d'administration de l'AELB.

Au total, ce sont 820.000 € qui ont été attribués au territoire du Syndicat pour tester et évaluer le dispositif auprès d'une vingtaine d'exploitants volontaires sur les bassins versant de la Breuilh, de la Vayres et de la Mazelle.

820 000 € attribués aux exploitants agricoles

▶ CONCERTATION : STRATÉGIE EPAGE... suite



En 2020, une concertation avec les élus et une quarantaine de partenaires avait été initiée afin de partager un diagnostic et les enjeux de la ressource en eau avec l'accompagnement du bureau d'études AUXILIA. Les 3 journées d'échanges très riches ont permis de définir une stratégie opérationnelle d'intervention de l'EPAGE pour la période 2022-2027, « pour une meilleure gestion partagée de la ressource en eau ». Les orientations ont été déclinées en 11 objectifs stratégiques conduisant à 94 pistes d'objectifs opérationnels. Cette feuille de route servira à l'élaboration des futurs CTMA.

3 journées de travail collaboratif

▶ SENSIBILISATION

Bien que l'année 2021 ait été marquée, une nouvelle fois par la crise sanitaire, de nombreuses animations à destination du grand public et des scolaires ont été réalisées : mise en place d'un sentier d'interprétation éphémère autour de l'étang de Jonas, animation à Mayéras, nettoyage des bords de Vienne avec les adhérents des clubs de canoë-kayak, animations scolaires dans 3 écoles avec l'appui du bus pédagogique... Ces animations permettent de répondre aux objectifs des CTMA.

Des retours d'expériences ont été également proposés auprès d'associations et du CEREMA.



Animations pour sensibiliser tous les publics

SYNDICAT
D'AMÉNAGEMENT DU
BASSIN DE LA VIENNE



38 avenue du Président Wilson – 87700 AIXE-SUR-VIENNE



05.55.70.77.17



contact@syndicat-bassin-vienne.fr



<http://www.syndicat-bassin-vienne.fr/>